

Communiqué de presse

6 octobre 2014

Contact presse :

Aude Ducros
01 48 78 81 08
a.ducros@
afc-france.org

Les Associations Familiales Catholiques (AFC) sont un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la cité au service de la famille à la lumière de l'enseignement de l'Eglise Catholique. Elles représentent 30 000 familles et ont fêté leurs Cent Ans en 2005.

Pour en savoir plus : www.afc-france.org

28 place Saint-Georges
75009 Paris
email : cnafc@afc-france.org
tél : 01 48 78 81 61
fax : 01 48 78 07 35
www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique.
Agréée comme association de consommateurs et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

Sondage IFOP / AFC : le ras-le-bol des familles

Suite aux nouvelles mesures annoncées par le Gouvernement lundi 29 septembre, la Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques (CNAFC) a mené avec l'IFOP un sondage* « Enquête d'actualité sur le projet de réforme de la politique familiale ».

Congé parental : la fin du libre choix mal reçue par les familles

Les résultats montrent clairement que les Français perçoivent que ces dispositions introduisent une rupture dans une dynamique fondée sur le libre-choix qui s'ajoute aux coups de rabot répétés, portés à la politique familiale.

En outre, « *ce sondage confirme nos inquiétudes sur une baisse de la natalité, un des rares points forts de la compétitivité* », a déclaré Jean Marie-Andrès, président national des AFC au Figaro samedi 4 octobre. En effet, 60% des sondés estiment que les mesures du Gouvernement vont être de nature à conduire de futurs parents à différer une nouvelle naissance, dont 75% de foyers avec des enfants de moins de 3 ans.

Par ailleurs, 74% des foyers avec des enfants de moins de 3 ans estiment que les mesures envisagées ne permettent plus un libre choix des familles en ce qui concerne l'organisation de leur vie familiale et professionnelle lors de l'arrivée d'un nouvel enfant.

Situation économique de la France : les familles jugent inefficaces l'effort qu'on leur demande

Alors que le Gouvernement veut convaincre de l'utilité de ses réformes, la majorité des sondés souhaite que la première contrepartie des efforts que l'on demande aux familles soient la réduction des dépenses publiques (80%) et l'amélioration de la compétitivité du travail en France (52%), objectifs qui, selon eux, ne seront pas atteints puisque 80 % jugent ces mesures inefficaces quant au redressement de la situation économique de la France - dont 54 % appartenant à la majorité gouvernementale.

Des mesures qui pénalisent les familles avec enfants : que veut le Gouvernement ?

Le sondage manifeste enfin que ces mesures pèsent sur les familles avec enfants. 64 % des personnes interrogées ayant deux enfants et plus ont le sentiment qu'en matière de réduction des dépenses publiques, l'Etat demande un effort plus marqué aux familles avec enfants qu'au reste de la population.

Les AFC s'interrogent sur le sens de la communication du Gouvernement qui annonce qu'il n'y a « *pas de gel des prestations familiales* ». Elles s'interrogent également sur la cohérence de sa stratégie économique alors même que le rythme des réformes des systèmes de retraites s'accélère sans jamais juguler leurs déficits qui résultent de la décroissance continue des personnes actives (selon l'INSEE, la proportion de 2,1 actifs pour 1 inactif de plus de 60 ans de 2010 passera en 25 ans à 1,6).

Finalement, les Français expriment l'incertitude qui pèse désormais sur la politique familiale française qui, de ce fait, ne constitue plus un outil au service de leur confiance dans l'avenir. Ce manque de confiance est pourtant au coeur d'une croissance qui se dérobe d'une manière toujours plus marquée en France que dans aucun autre pays de l'Union Européenne.

* Enquête réalisée par l'IFOP du 1er au 3 octobre 2014, sur un échantillon de 1004 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession) après stratification par région et par catégorie d'agglomération.